

Agreste



DAAF MAYOTTE

Octobre 2016

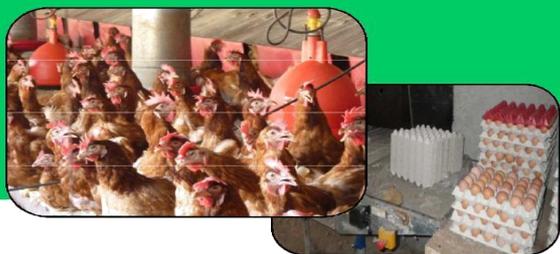
Analyses

La production d'œufs à Mayotte

Analyse de la filière



Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
BP 103 - 97 600 Mamoudzou MAYOTTE
Tél : 02 69 61 12 13 Fax : 02 69 61 10 31
Mél : srise.daaf976@agriculture.gouv.fr



RESUME

La filière « œufs » à Mayotte est marquée par plusieurs particularités : la consommation est globalement faible, de l'ordre de 60 œufs/habitant, contre 120 à la Réunion et 250 en métropole, mais il y a une très forte demande au moment du Ramadan, ce qui justifie des importations qui doivent rester ponctuelles à ce moment là – Par ailleurs, les opérateurs professionnels sont peu nombreux : une grosse dizaine, ce qui devrait faciliter la gestion du secteur, notamment pour le prévisionnel d'achat extérieur (en provenance essentiellement de la Réunion) au moment du Ramadan.

Ce secteur a la réputation d'assurer la quasi-couverture des besoins locaux (chiffres du RA 2010). Un état réel de production en 2015 chiffre autour de 16 à 18 millions d'œufs la production locale grâce à un cheptel estimé à 76 000 poules pondeuses. Pour autant, il a fallu importer l'équivalent de 1,5 million d'œufs en 2015 (700 000 en 2014) et l'historique 2014 et 2015 montre qu'il semble y avoir un déficit chronique qui s'installe : importations de 37 000 œufs/mois en moyenne entre janvier 2014 et juin 2016 hors période Ramadan.

Si on analyse les paramètres de performances techniques, les valeurs locales sont supérieures aux normes observées en métropole : la mortalité, la consommation d'aliments, l'âge d'entrée en période de ponte, la durée de ponte. **La performance de ponte est de 0,67 œuf/poule et par jour, contre 0,8 à 0,9** en métropole, explicable par des à-coups d'alimentation qui affectent les courbes de ponte – La productivité par pondeuse (320 œufs/pondeuse) est bonne car la performance journalière est compensée par une durée de ponte atteignant 16 à 18 mois.

Du point de vue économique, sans tenir compte des subventions octroyées à la construction des bâtiments (il faudrait soustraire 0.02 € sur ce poste de dépense), **le prix de revient (personnel compris) est de 0,16 €/œuf produit, ce qui est de l'ordre de 2 fois celui de la métropole (0,06 à 0,08 €/œuf)**. Ce différentiel est moindre que pour le poulet de chair (dont le coût de revient est 3 fois plus élevé qu'en métropole).

Les ratios sont de 3 fois le coût métropole pour l'achat des poussins (1,80 à 2 € par poussin) et les prix des bâtiments et équipements (coût de 0,03 €), rapporté à l'œuf produit. Quant à l'alimentation, ce poste revient au double de la métropole (8,89 €/100 œufs pour 3,87 en métropole) ; cela s'explique par un coût de l'aliment supérieur d'un tiers, mais aussi par les performances de ponte qui sont moindres et un surcroît de consommation.

Les œufs sont, soit conditionnés (marquage officiel) dans l'un des 2 centres existants au prix d'une prestation à 0,03 €/œuf, soit vendus à la COMAVI à 0,21 € pièce. Les GMS achètent entre 0,25 et 0,27 €/pièce les œufs en sortie de centre de conditionnement, pour les revendre entre 0,30 et 0,36 € au consommateur – Elles écoulent 60% environ des 15 à 16 M d'œufs produits. Par comparaison, à la Réunion, les consommateurs paient 0,23 €/pièce, en métropole entre 0,12 et 0,58€/pièce selon le type d'élevage, le calibre, la qualité.

Les GMS interrogés convergent toutes pour dire que le marché ordinaire est en évolution positive de +5% à 10% par an. Un marché nouveau s'ouvre également avec les collations scolaires, à hauteur d'un besoin de 3,3 M d'œufs par an. Il faut donc **mettre en place une politique d'augmentation raisonnée des capacités de production locale et d'alternatives à la vente en frais**.

Les simulations effectuées montrent que le besoin d'installation supplémentaire de poules pondeuses sur les cinq prochaines années varie de +45.000 à +80.000 (par rapport aux 76.000 actuelles), selon que la progression de la consommation sera basse (5%) ou haute (10%). De fait, il faut que la production locale ne dépasse pas trop la consommation ordinaire hors « effet Ramadan » afin que les importations se limitent aux besoins exceptionnels liés à cette période. Ainsi, un minima de 70.000 pondeuses de plus d'ici 2025 est évidente, car même avec une progression faible de +5% par an, l'usage d'une casserole ne serait qu'occasionnel.

Cette perspective très positive sur le marché laisse un espace important pour le développement des projets individuels et collectifs des acteurs de la filière.

SOMMAIRE

CONTEXTE ET ENJEUX	7
ETAT DU POTENTIEL DE PRODUCTION	7
COUTS et SURCOUTS DE PRODUCTION.....	7
Approvisionnement en poussins :	8
Alimentation et surcoût de fabrication des aliments.....	8
Amortissement des bâtiments et équipements.....	9
La main d'œuvre	10
Bilan des performances technico-économiques des élevages	11
Coût de production et marge nette.....	12
LE CONDITIONNEMENT et la TRANSFORMATION	14
LA COMMERCIALISATION.....	14
Etat des IMPORTATIONS (volumes et prix).....	16
PERSPECTIVES D'EVOLUTION DU MARCHE.....	17
PROJETS EN COURS DE REFLEXION ET VISION STRATEGIQUE.....	17
En CONCLUSION	19
Remerciements	20
Bibliographie.....	20

CONTEXTE ET ENJEUX

Le secteur de la production d'œufs à Mayotte est traditionnellement cité en exemple du fait de sa bonne couverture des besoins locaux. Le dernier recensement agricole (RA) de 2010 montrait que Mayotte était en autosuffisance.

Mais, certaines particularités marquent cette filière : la consommation d'œufs à Mayotte est faible car elle est de l'ordre de 60 œufs/habitant, contre 120 à la Réunion et 250 en métropole – Il y a une forte demande surtout au moment du Ramadan – Les opérateurs de production sont peu nombreux et on pourrait donc penser que la coordination de la filière est facile, notamment pour planifier les importations nécessaires au moment du Ramadan. Les tensions observées sur le marché à cette période montrent que ce n'est pas le cas.

Nous analyserons dans les chapitres qui suivent les coûts de production, les marges de manœuvre pour accroître la productivité et les perspectives de développement face à une demande qui ne peut que croître car les œufs restent la source de protéine alimentaire la meilleure marché.

ETAT DU POTENTIEL DE PRODUCTION

La COMAVI (Coopérative avicole de Mayotte), basée à Coconi, recense parmi ses adhérents, 11 producteurs d'œufs, dont 1 principal qui conditionne plus de 70% de la production. Il existe par ailleurs de tous petits producteurs familiaux qui pèsent peu dans l'équilibre économique général de la filière.

La société MAJWAY à Ironi Bé dispose de 2 bâtiments en production de 15.000 poules chacun en dispositif « cages » (production en « batterie ») pour un potentiel de $2 \times 15.000 \times 365 \text{ jours} \times 0,8 \text{ œuf/jour}$ (taux métropolitain) = 8,7 millions d'œufs.

Cette société exploite et/ou conditionne pour le compte d'autres agriculteurs installés, également 30.000 poules sur d'autres sites

Une dizaine d'autres producteurs gèrent environ 16 000 pondeuses, pour la plupart en production au sol, soit un potentiel maximum de 4,7 millions d'œufs par an.

En théorie, car le taux de ponte par jour et par poule est plus faible qu'en métropole, Mayotte est actuellement en capacité de produire annuellement 22 millions d'œufs. Mais, les aléas d'arrivage de poussins, les à-coups d'alimentation, etc (voir chapitre suivant) font que la production réelle en 2015 atteignait 16 à 18 millions d'œufs et qu'il a fallu en importer 1,5 million, en provenance de la Réunion essentiellement.

COÛTS ET SURCÔÛTS DE PRODUCTION

Ce chapitre passe en revue chaque poste important de dépenses et analyse les caractéristiques locales au regard de chiffres comparatifs sur d'autres territoires pour identifier les marges de progrès. Cette analyse peut alimenter la réflexion sur les niveaux de soutien nécessaires pour compenser dans le cadre du programme POSEI les surcoûts liés à l'éloignement et à l'insularité.

Approvisionnement en poussins :

Une large gamme de souches est proposée, mais celles qui sont citées par les producteurs interrogés sont les souches ISA BROWN, HY-LINE (introduite en 2012), NERA-BOVANS (introduite en 2013) et des essais ont été faits avec LOHMAN. Certaines sont plus rustiques (Nera-Bovans) ou plus économes en aliment (Lohman), mais d'une façon générale, les conditions climatiques tropicales peuvent être stressantes (chaleur, etc) et il est recommandé de ne pas trop charger la densité et de surveiller les conditions de ventilation.



A la différence du poulet de chair qui dispose depuis mars 2016 du couvoir d'EKWALI, le poussin « poule pondeuse » doit encore être importé.

Le prix, vendu « producteur », varie selon les souches de 1,8 à 2,1 €/poussin, incluant la réduction liée à l'aide POSEI, prévu à hauteur de 0,5 €/poussin (aide à l'import d'animaux vivants). Par comparaison, le prix d'achat pour un producteur métropolitain est de l'ordre de 0,7 à 0,8 €/poussin, soit le tiers.

Comme pour le poulet de chair, on observe un surcoût important lié aux frais et précautions de transport (palettisation avec cheminée d'air, etc), aux taxes (octroi de mer) et frais de douanes, aux vaccins nécessaires, aux marges des intermédiaires etc.

La mise en place d'une production locale est nécessaire et envisagée. Le couvoir EKWALI n'envisage pas pour le moment de l'import d'œufs fécondés de souches « pondeuses ». Dans l'idéal, il conviendrait de s'équiper en atelier « reproducteurs » avec des souches autosexables, mais cela demande une forte technicité.

Alimentation et surcoût de fabrication des aliments

Le poste « alimentation » est, avec celui de l'achat des poussins, le poste qui est regardé de très près par les producteurs, car il détermine largement le cout de production, en pondeuse encore plus qu'en poulet de chair.

A Mayotte, l'Etat a subventionné la mise en place d'une usine d'aliments pour être capable de produire un aliment équivalent à celui qui peut être importé de métropole ou de la Réunion. Cette production locale sécurise l'approvisionnement des élevages grâce à une capacité de stockage de matières premières ajustées aux besoins du marché et créé sur place de la valeur ajoutée génératrice d'emplois.

Le tableau 1 ci-joint compare les prix pratiqués à Mayotte avec ceux collectés en métropole ou à la Réunion :

Le prix de vente des aliments produits localement a baissé depuis 2013. Mais, la brutale augmentation de l'octroi de mer (passant de 2,5% à 30% au 01/01/2016) a d'abord obligé à augmenter les prix de 5 à 8 %, qui sont ensuite redescendu après négociation avec le Conseil Départemental.

Fabrication locale EKWALI (prix pour des sacs de 25 kgs entre 21 et 80 sacs achetés)	Année	Type d'aliments selon l'âge				Remarques Mayotte
		V10 - démarrage	V20 - croissance	V43 - pic ponte	V44 - fin de ponte	
		Miette	granulé	farine		
		Age - 1 à 17 j	18 à 110 j	110 à fin		
	2013			545		Prix différencié selon le nombre de sacs (livré usine) ou en vrac (livré à la ferme)
	2014			495		
	2015	537	518	478		
	2016	552	536	496	508	516 €/t pour du V43 sur le début 2016 (lié à une hausse de l'octroi de mer à 30%)
si Import direct du produit fini		autour de 720 €/t en sac de 25 kg en importation depuis la Réunion (prix 2013)				
Prix estimé en métropole		Selon le suivi de l'indice des prix par l'ITAVI - 280 €/t pour du V43 (pic ponte)				
Prix Réunion 2015			385	386	Source SISE/DAAF Réunion	

Les producteurs interrogent régulièrement les pouvoirs publics sur la réalité de la répercussion sur le prix de vente aux agriculteurs de l'aide RSA (Régime Spécifique d'Approvisionnement), destinée à compenser partiellement les surcoûts d'insularité et d'éloignement. Les éléments fournis ci-après apportent un éclairage complémentaire aux contrôles opérés par l'ODEADOM sur les demandes d'aide. Le détail de ces calculs figure dans le rapport « poulet de chair » (réf 3).

Les simulations montrent que, si la nouvelle usine fonctionnait à pleine capacité (20.000 t/an), les charges de structures baisseraient à 60 €/t, au lieu de 170 €/t actuellement avec environ 5.000 tonnes produites.

Il apparaît que le surcoût global, de 282 €/t n'est compensé que partiellement grâce au RSA sur les matières importées de l'UE et la mesure MFPA (en faveur des productions agricoles), du même montant de 160 €/t, sur le maïs importé de Madagascar. Le surcoût restant de 122 €/tonne explique le différentiel de prix de vente par rapport au coût des aliments en métropole.

Si l'élevage de volailles (ponte et chair) se développe comme souhaité, la demande d'aliments induira une augmentation significative du volume de production de l'usine et fera donc baisser très fortement ce surcoût.

En ordre de grandeur on peut retenir un coût d'alimentation doublé par rapport à la métropole.

Amortissement des bâtiments et équipements

Si l'alimentation représente plus de 50% des coûts de production en métropole, le poste des charges de structures liées aux bâtiments d'élevage et aux équipements (amortissements) pèse lui-aussi très lourd, mais varie selon le type de dispositif en place.

Pour de l'élevage en cages, le matériel est beaucoup plus conséquent (travée de cages – système de tapis récupérateur des œufs, etc) et il est par exemple nécessaire de disposer de Pad-cooling (ventilation refroidissante), qui génère aussi une consommation d'eau.

Un document d'itinéraire technique recommandé a été rédigé dans le cadre du programme R&D du RITA (Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole) et publié en octobre 2014 (voir réf 1). Ce document précise les caractéristiques attendues pour 3 types de bâtiments et leur équipement.

Extrait du document du RITA sur l'itinéraire technique recommandé en « Elevages de poules pondeuses à Mayotte » - Juin 2013 – réf 1 :

COÛT DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'ÉLEVAGE

Postes de dépenses	Prix bâtiment 300m ²	Prix bâtiment 72m ²	Prix bâtiment 20m ²
Dalle béton normée	105 000 €	30 000 €	1450 €
Bâtiment ⁽¹⁾	41 000 - 56 000 €	24 000 €	3 000 €
Matériel d'élevage ⁽²⁾	34 390 - 41 210 €	20 245 - 25 245 €	340 - 380 €
Montage (bâtiment + fournitures)	31 340 - 31 500 €	7 560 €	INCLUS (sauf pondoirs à construire)
TOTAL :	211 730 - 233 710 €	81 805 - 86 805 €	4790 - 4830 €

Chiffres issus de devis des sociétés « Le Triangle », « SOMADEV » et « C.E.B »

⁽¹⁾ Caractéristiques des bâtiments de 72m² et de 300m² d'élevage : toit double pente en panneaux sandwich, rideaux de ventilation, 1 local technique

Caractéristiques du bâtiment de 20m² d'élevage : toit double pente, grillage, structure métallique

⁽²⁾ Matériel des bâtiments de 300 m² et 72m² : chaînes d'alimentation, pipettes (tous les 0,25m), radiants 5000 watts avec boîtier de régulation, hublots d'éclairage avec variateur, silos (1 pour 72m², 2 pour 300m²), pondoirs (manuels pour 72m² et automatiques pour 300m²), caillebotis sur la moitié de la salle d'élevage, 15cm de perchoir par poule, SAS et local de stockage (+21m²)

Matériel du bâtiment de 20m² : 4 plateaux de démarrage, 4 mangeoires, 4 abreuvoirs de démarrage, 4 abreuvoirs simples, 1 radiant, 2 ampoules 50 watts (à économie d'énergie), 2 lignes de 13 pondoirs en contreplaqué



Nous nous référons au système standard de Mayotte : l'élevage au sol. Nous avons donc rapporté les couts d'amortissement, soit par poule, soit pour 100 œufs produits, en vertu des performances indiquées également dans le tableau ci-joint :

En métropole ou en Suisse (où l'élevage en batterie (cages) est interdit), le cout des bâtiments pour de l'élevage au sol revient à 1 €/100 œufs produits, soit un cout d'amortissement à Mayotte 3 fois supérieur à celui de la métropole.

Ce différentiel s'explique par les coûts de transport, les taxes, le déplacement de la main d'œuvre pour la construction et la pose des

équipements. Notamment dans le cas de l'élevage en batterie, la facturation du temps est 4 supérieure à celle pratiquée en métropole. Ceci débouche sur des bâtiments dont le coût de revient représente à minima 1,5 fois celui de la métropole. De plus, la dégradation des bâtiments et équipements liée au climat est beaucoup plus rapide et ces bâtiments s'amortissent sur des bandes aux performances moindres (voir chapitre sur ce sujet).

Toutefois les taux de subventionnement élevés dans le cadre du PDR Mayotte (mesure « modernisation des exploitations), de 75 à 90% (cas des groupements), diminuent notablement l'impact de ces coûts sur le prix de revient des œufs à Mayotte.

à raison de 12 ans d'amortissement, 8 poules/m2, 320 œufs par poule et par 478 jours (soit 0,669 œuf/jour)		
		Taille du bâtiment en m2
Investissement en € par poule	30,00	20
	145,83	72
	91,67	300
Investissement pour 100 œufs	1,02	20
	4,98	72
	3,13	300
	3,04 €/100 œufs	

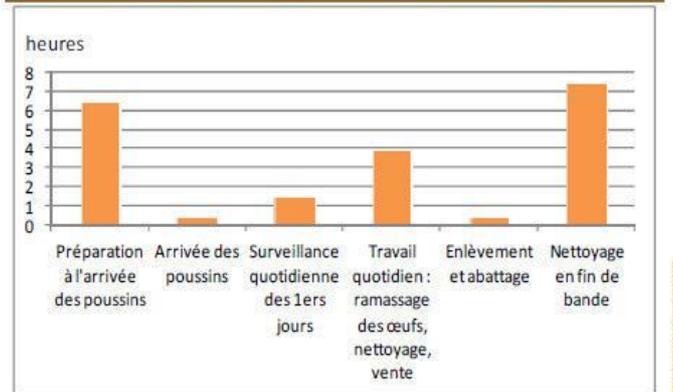
La main d'œuvre

La figure 1 ci-contre (extrait du rapport en ref 1) résume les travaux et temps de travail nécessaires pour gérer ce type d'ateliers.

Aux dires des producteurs, le ramassage des œufs en élevage au sol prend de 5 à 30 min selon la taille du bâtiment et la surveillance est au maximum de quelques heures par jour. En métropole, on compte 1 ETP pour 20.000 pondeuses au sol.

Pour l'élevage en batterie, il faut 1 ETP pour 20.000 pondeuses à Mayotte contre 1 ETP pour 50.000 en métropole (taille des élevages 10 fois supérieure).

TEMPS DE TRAVAIL NECESSAIRE A LA CONDUITE D'UNE BANDE DE 2500 POULES PONDEUSES (estimé chez cinq éleveurs) :



Bilan des performances technico-économiques des élevages

Ce chapitre récapitule les indicateurs de performances, comparés à la métropole.

	Mayotte	Référence ITAVI pour la métropole			Remarques pour Mayotte
performances moyennes sur ...		Standard (en cage)	Plein Air	Sur sol	
Coût d'amortissement bâtiment et matériels pour 100 œufs produits	3 €			1 €	
Phase démarrage et croissance					
Prix du poussin d'1 jour en €	1,8 à 2 €		0,773		
Age de la poulette à l'enlèvement en j	128	124,8		122,7	
Mortalité tech en %		1,77		2,14	
Conso poulette en g/jour/animal	55,6				
Conso d'aliment en kg/animal	7,12	6,5		6,45	
Prix aliment vrac en € au kg	0,54		0,312		
Phase de ponte					
Prix de la poulette démarrée en €	5,64	3,93	4,13		
Densité moyenne en nombre/m2	9	13,33	9		Ne pas trop charger en climat tropical
Age moyen d'entrée des poules en j	128	124	124,4	122	
Nombre d'œufs à 175 j		35,3	35,22		
Durée de ponte à partir du transfert en j	478	391	355,7	389,2	
Age des poules à la réforme	606	515	480	511	
Mortalité de ponte en %	21,0	4,62	10,11	8,41	Mortalité supérieure car chaleur
IC en kg d'aliment / kg d'œufs		2,16	2,47	2,34	
Conso par jour en g	110-120		105		
Prix de l'aliment / kg V43	0,49	0,275	0,286		
Nbre d'œufs pondus / place	320	329	286,4	316,6	cas à moins de 250 œufs /place
Nombre d'œufs par poule et par jour	0,67	0,84	0,81	0,81	
Coût de l'investissement moyen en € / poule	89 €/poule	26 € / poule	29,75 € / poule	29,13 € / poule	
effectif de pondeuses / UTH		50000	15000	20000	

Source : Rapport technique RITA (réf 1 et 2) + enquêtes auprès de 5 éleveurs + questionnements d'experts locaux

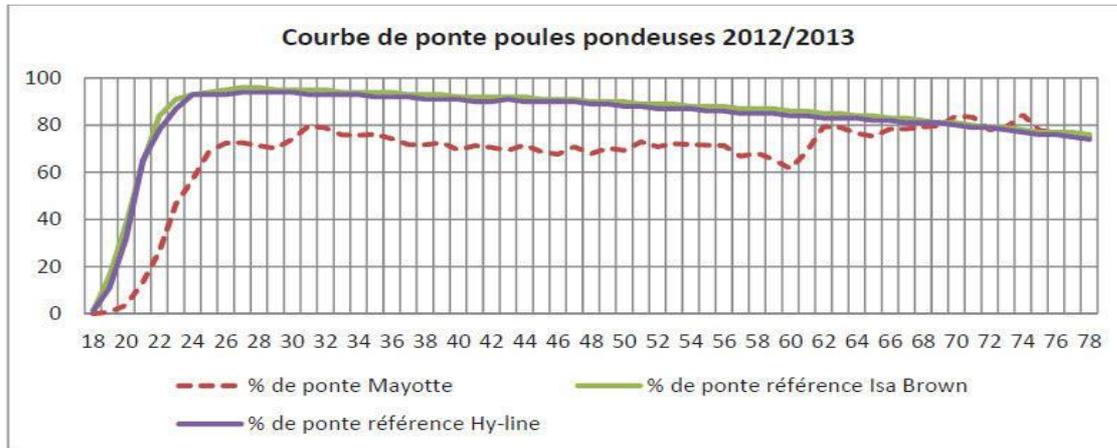
Pour la majorité des paramètres, les valeurs locales sont supérieures aux normes observées en métropole : la mortalité, la consommation d'aliments, l'âge d'entrée en période de ponte, la durée de ponte.

La mortalité pour la période de ponte est plus de 2 fois supérieure à la métropole (21% pour 4 à 10% en métropole). Mais, ce chiffre tend désormais à baisser car les éleveurs font attention à ne pas surcharger la surface pour limiter le stress et l'effet « chaleur » propre au climat tropical.

La performance de ponte de 0,67 œuf par poule et par jour (voir figure 2), moindre qu'en métropole, en raison notamment de problèmes de qualité ou d'à-coups d'alimentation. Cette moindre performance est en partie compensée par une durée de ponte atteignant 18 mois (+ 20 à

30% par rapport à la métropole), qui peut induire des problèmes de qualité des œufs en fin de cycle : œufs plus gros et plus fragiles.

Figure 2 – Suivi technico-économique de 5 élevages de pondeuses (Extrait du document en réf 2) :



Coût de production et marge nette

Le tableau 4 aboutit au calcul des coûts de production. Le meilleur comparatif est avec la formule « sur sol » car à Mayotte, c'est le mode de production le plus usité.

Au final, le prix de revient (personnel compris) est de 0,16 €/œuf produit, ce qui est de l'ordre du double de celui de la métropole (0,06 à 0,08 €/œuf). Ce différentiel est moindre que pour le poulet de chair (triple du coût de production métropolitain).

Le cout du travail fourni a été appréhendé sur la base du SMIG mahorais horaire (7,10 €/h), ce qui ne correspond pas toujours à la réalité. De plus, il a été estimé un temps de travail de 3 h en moyenne par jour pour un élevage de 300 m2, ce qui peut paraître surestimé. En tout état de cause, il est certain que la conduite d'une bande de pondeuses au sol sur 300 m2 laisse du temps pour la gestion d'autres productions agricoles générant d'autres revenus.

Sachant que la COMAVI par exemple achète les œufs aux producteurs à 0,21 €/œuf, un élevage de 300 m2 dégage une marge nette calculée ainsi sur un cycle de 20 mois (durée de vie d'une poule à Mayotte) :

Charges (sans avoir soustrait les subventions à l'investissement) : 300m2 X 9 poules/m2 X 320 œufs à 0.162 €/œuf = 140 000 €

Produits : 864.000 œufs vendus à 0,21 € = 181 440 € + vente des poules de réforme à 4€/pièce (2500 au final) = 4*2500 = 10 000 €, soit 191 440 € de produit

Soit un résultat net de 51 440 € sur 20 mois, correspondant à 2 572 € par mois. C'est toutefois sans compter les aléas, les périodes d'invendus (hors Ramadan), etc.

Tableau 4: Comparaison des couts de production en production d'œufs

Postes de dépenses (hors conditionnement des œufs, étiquetage et alvéoles)	Mayotte			métropole 2015		
	Etude éco sur 5 éleveurs			Standard (en cage)	Plein Air	Sur sol
	€/100 œufs	ratio par rapport	% du cout	€/100 œufs		
		métropole (poulet sur sol)	hors MO			
Poussins	0,59		3,9			0,24
Aliments démarrage et croissance	1,23		8,2			
Amortissement bâtiment (12 ans)	3,04		20,2	0,79	0,97	1
Amortissement de la poulette				1,08	1,23	1,16
TOTAL Charges de structure dont dot. aux amortissements (sur 12 ans)	4,86	1,9	32,3	2,13	2,59	2,53
Aliments	8,89	2,3	59,1	3,77	3,99	3,85
MO occasionnelle				0,07	0,06	0,04
frais vétérinaires + nettoyage +	0,50	2,5	3,4	0,07	0,21	0,20
Eau et électricité	0,40	5,0	2,7	0,14	0,09	0,08
appro)	0,38	18,9	2,5	0,02	0,02	0,02
TOTAL Charges variables	10,17	2,4	67,7	4,07	4,37	4,19
Cout total de production (hors main d'œuvre)	15,04	2,2	100,0	6,200	6,960	6,720
Cout du travail fourni (7,3 €/h * 3h/j pour 300 m2)	1,21			0,23	0,87	0,63
Cout total de production	16,25			6,43	7,83	7,35

LE CONDITIONNEMENT et la TRANSFORMATION

Aujourd'hui à Mayotte, la « transformation » des œufs se limite au marquage grâce à 2 unités de conditionnement, l'une chez MAJWAY déjà existante depuis des années et l'autre à la COMAVI, opérationnelle depuis début 2015. Dans le cas d'une utilisation du centre de marquage COMAVI en vue de récupérer ses œufs ensuite, cet utilisateur occasionnel paye 0,9 € par plaquette de 30 œufs, soit 3 centimes par œuf.

La première unité traite de 30 à 35 000 œufs par jour et la seconde environ 60 000 œufs par semaine au 1^{er} semestre 2016 - Ainsi, c'est environ 16 millions d'œufs qui sont marqués par an. Les ventes directes à la ferme n'ont pas besoin de marquage. Si on compare ce chiffre avec le nombre de pondeuses et le taux de ponte par jour (76.000 pondeuses X 0,67 œuf/jour X 365 jours = 18 millions d'œufs), la vente à la ferme et les ventes illégales d'œufs non marqués correspondraient à la différence (2 millions d'œufs).

S'il est bien évident qu'il ne sera pas possible de combler tout le déficit de demande du Ramadan par la production locale, à moins de pouvoir stocker ou exporter le surplus produit les onze autres mois, il est néanmoins envisageable d'avoir une légère surproduction en période ordinaire et de **faire appel à une casserie** pour stocker la matière première. Ce type d'équipement a déjà existé sur l'île et est envisagé dans certains dossiers de demandes d'aides déposés dans le cadre du PDR Mayotte.

La gestion des poules de réforme est un vrai souci actuellement. Ne serait-ce que pour le principal producteur d'œufs qu'est Majwayi, en situation de renouvellement de bandes, il faudrait pouvoir abattre en quelques jours (10 maxi) 10 à 15000 poules, soit 1500/jour. C'est au total actuellement minimum 47 000 poules/an (cheptel renouvelable tous les 1.5 ans) qu'il faut abattre, sans qu'on ait l'équipement adéquat. La filière « œufs » soutient donc la filière « chair » dans la nécessité d'ouvrir un abattoir de plus grande capacité que celui existant à Coconi.

LA COMMERCIALISATION

La COMAVI et MAJWAY commercialisent l'essentiel de leurs œufs via des contrats de commercialisation passés avec les GMS (SODIFRAM, Jumbo, SOMACO).

Mais, une bonne part des petits producteurs vendent encore en direct ou passent par l'un des 2 centres de conditionnement uniquement pour le marquage, pour les vendre dans leurs propres réseaux de distribution (restaurateurs, etc).

Les GMS vendent 60% des 15 à 16 M d'œufs produits (environ 9,2 M d'œufs) en les achetant entre 25 et 27 centimes/œuf pour les revendre entre 32 et 36 centimes au consommateur, ce qui représente une marge de 20 à 30%. Par comparaison, à la Réunion, le consommateur paie l'œuf 23 centimes. En métropole, le prix de l'œuf varie beaucoup (voir tableau 6) entre 12 et 58 centimes.

Des aides publiques soutiennent la transformation et la commercialisation :

Des **aides POSEI sont octroyées** pour le soutien à la qualité, le conditionnement des œufs et la vente sous contrat à un opérateur agréé :

➤ **0.01 € / œuf en aide de base + de manière cumulative :**

- **0.012 € / œuf** pour une structure collective agréée GIEE (groupement d'intérêt environnemental et économique) ou **0.008 €/œuf** si la structure collective n'est pas agréée GIEE
- **0.013 €/œuf** en vente à une collectivité locale ou à la restauration hors foyer

- **0.03 €/œuf si l'élevage est hors batterie (poules au sol) agréé GIEE ou élevage hors batterie adhérent officiellement à une démarche de certification** – Cette partie de l'aide est dégressive jusqu'en 2019.

Ces aides locales (tableau 5) rapprochent le prix final de celui observé à la Réunion.

	€ pour 100 œufs	Si GIEE
Prix moyen de vente des œufs aux GMS et autres (production + marquage et conditionnement)	26,0	26,0
Cout "consommateur" (avec marge du commercialisateur de + 25%)	32,5	32,5
Impact de l'aide de base POSEI	31,5	31,5
si l'élevage est hors batterie dans un GIEE ou hors batterie et adhérent en démarche de certification	28,5	28,5
Selon que la structure collective vendeuse est agréée ou pas GIEE	27,7	27,3
Si la vente se fait à une collectivité locale ou un restaurateur hors foyer	26,4	26,0

Les producteurs Mahorais et leurs structures collectives, en décidant d'une politique de communication, peuvent tenter de valoriser la diversité de types et de qualités de production présents sur le territoire, pour expliquer une différenciation des prix au stade « consommateur ». Ce dernier est très sensible aux conditions d'élevage et au bien-être animal, rejetant de plus en plus l'œuf en batterie. Le tableau 6, extrait de données « métropole », illustre cette latitude d'action qui, aujourd'hui n'est pas ou peu utilisée à Mayotte.

Tableau 6 : Exemple de gamme de prix variant de 0.12 à 0.58 €/œuf selon le calibre, le type d'élevage (au sol, plein air, fermier, label, etc)

moyennes mensuelles du 01-07-2015 au 30-06-2016			Source : RNM FranceAgrimer et internet		
	Stade	Libellé	à l'œuf		
			Juil. 2015	Juin 2016	
Marché de gros	Bio-France-gros	OEUF biologique barq. de 6	euro HT la boîte de 6	0,287	0,288
Marché de gros	Bio-Nantes	OEUF biologique barq. de 6	euro HT la boîte de 6	0,322	0,320
Marché de gros	Bio-Rungis	OEUF biologique barq. de 6	euro HT la boîte de 6	0,260	0,273
Marché de gros	MIN Rungis Oeuf	OEUF G(63-73g) cat.A colis de 360	euro HT les 100 pièces	0,082	0,060
Marché de gros	MIN Rungis Oeuf	OEUF M(53-63g) cat.A colis de 360	euro HT les 100 pièces	0,073	0,059
Marché de gros	MIN Rungis Oeuf	OEUF TG(+73g) cat.A colis de 200	euro HT les 100 pièces	0,088	0,067
Marché de gros	Produits laitiers oeufs collectivités	OEUF dur écalé < 53 g avant écalage France seau 150 pièces 48g	euro HT la pièce		0,210
Marché de gros	Produits laitiers oeufs collectivités	OEUF liquide entier France 1kg	3,710 € HT le kg		
Détail	Bio magasins spécialisés	OEUF biologique barq. de 6	euro TTC la boîte de 6	0,363	0,367
Détail	Oeuf DETAIL GMS	OEUF biologique barq. de 6	euro TTC la boîte de 6	0,312	0,315
Détail	Oeuf DETAIL GMS	OEUF G(63-73g) barq. de 6	euro TTC la boîte de 6	0,175	0,180
Détail	Oeuf DISCOUNT	OEUF biologique barq. de 6	euro TTC la boîte de 6	0,257	0,252
Détail	Oeuf DISCOUNT	OEUF G(63-73g) barq. de 6	euro TTC la boîte de 6	0,168	0,172
Détail	Monoprix	Petit prix - poules élevés au sol	euro TTC la boîte de 6		0,190
Détail	Monoprix	poules plein air	euro TTC la boîte de 6		0,250
Détail	Monoprix	OEUF G(63-73g) barq. de 6	euro TTC la boîte de 6		0,303
Détail	Monoprix	fermier, gros(63-73g) + plein air	euro TTC la boîte de 6		0,380
Détail	Monoprix	Œufs village, gros et plein air	euro TTC la boîte de 6		0,320
Détail	Monoprix	Loué label rouge	euro TTC la boîte de 6		0,380
Détail	Monoprix	BIO	euro TTC la boîte de 6		0,430
Détail	Monoprix	BIO très gros	euro TTC la boîte de 6		0,580
Détail	Cora	Matines oeufs	euro TTC la boîte de 6		0,120
Détail	Cora	Œufs de nos villages	euro TTC la boîte de 6		0,240

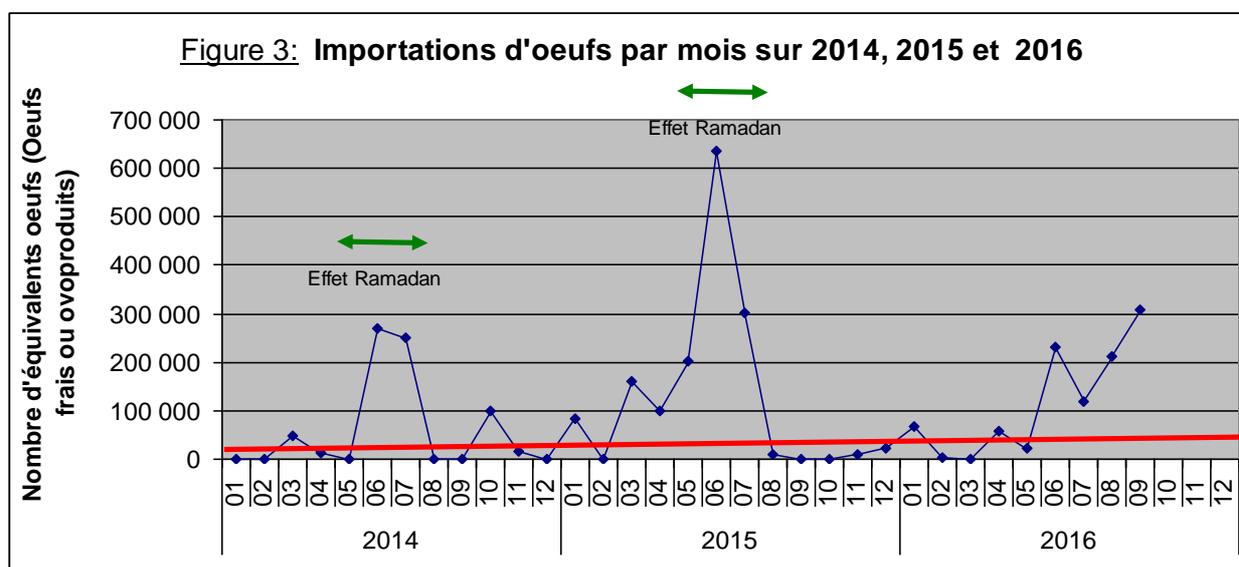
ETAT DES IMPORTATIONS (volumes et prix)

Le tableau 7 ci-contre établit les statistiques d'importations depuis 2011. On constate une tendance haussière forte depuis 2013, qui pourrait traduire un déficit devenu chronique.

Mais, l'interprétation des chiffres ne peut se faire qu'au regard de la dynamique mensuelle, du fait de **l'effet important du Ramadan, période où la consommation d'œufs explose.**

Importation d'œufs frais (chiffres des Douanes) en kgs			en eq œufs	en €
2011	31000	534 483		
2012	7000	120 690		
2013	4000	68 966		
2014	31522	543 483	11 084	
2015	72869	1 256 362	273 976	
6 1ers mois 2016	17813	307 121		
Importation d'ovoproduits (chiffres des Douanes) en kgs		en eq œufs		
2014	9200	158 621	22 889	
2015	15600	268 966	36 778	
6 1ers mois 2016	4374	75 414		

La figure 3 illustre cet effet mais permet également de constater qu'entre les Ramadan de 2014 et 2015, une importation importante d'œufs s'est également produite, confirmant cette tendance à ne plus pouvoir assurer la couverture des besoins y compris en période hors Ramadan. De 2014 à 2015, la progression hors Ramadan des importations d'œufs est de +36%.



PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU MARCHÉ

Les GMS interrogés convergent toutes pour dire que le marché est en évolution positive de +5% à 10% par an, et pas uniquement du fait de l'augmentation de la population. En effet, les habitudes alimentaires évoluent et se rapprochent petit à petit de celles des Réunionnais ou des métropolitains : 60 œufs/habitant aujourd'hui à Mayotte, 120 à la Réunion et 250 en France métropolitaine.

Les acteurs de la distribution pensent également que si le prix baisse sensiblement, l'effet levier sur les ventes sera important.

Par ailleurs, les besoins des cantines scolaires en collations sont importants et croissants, et elles ont avantage à incorporer des œufs ou des ovoproduits (issus de la future casserie) dans les plats distribués, car c'est une source de protéine pas chère.

Tableau 8 : Simulation d'évolution de la demande en œufs, sans augmentation de la production actuelle

En nombre d'unités d'œufs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nbre de poules pondeuses déclarées en 2015				76 000	76 000	76 000	76 000	76 000	76 000	76 000
Production locale estimée sur 2015				18 585 800	18 585 800	18 585 800	18 585 800	18 585 800	18 585 800	18 585 800
TOTAL consommation d'œufs si +5% par an et + les collations scolaires					20 111 128	21 116 684	25 472 518	26 746 144	28 083 451	29 487 624
Prévision de progression de la conso: +5%/an minimum					20 111 128	21 116 684	22 172 518	23 281 144	24 445 201	25 667 461
Prévision de progression de la conso: +10%/an vraisemblable					20 111 128	22 122 240	24 334 464	26 767 911	29 444 702	32 389 172
demande supplémentaire pour collations scolaires							3 300 000	3 465 000	3 638 250	3 820 163
Imports d'œufs (en eq nombre d'œufs) si 5% de plus par an, sans augmentation de la production	534 483	120 690	68 966	702 103	1 525 328	2 530 884	6 886 718	8 160 344	9 497 651	10 901 824

L'incorporation de cette nouvelle demande en collations scolaires, estimée à 3,3 millions d'œufs par an dès 2017, est issue d'un plan de charge prévu par la société Panima (groupe Servair).

Selon cette projection, sans augmentation des capacités de production, le déficit global en œufs serait, en 2020 de 11 millions d'œufs dans l'hypothèse basse de +5% par an et de 18 millions d'œufs dans l'hypothèse haute de +10% par an.

Il faut donc **mettre en place une politique d'augmentation raisonnée des capacités de production locale et d'alternative à la vente en frais pour répondre à la demande de la restauration collective et aux pics de consommation dans l'année, en évitant l'apparition de périodes de surproduction.**

PROJETS EN COURS ET VISION STRATEGIQUE

Bien conscients de la situation de déficit chronique qui se met en place, les producteurs, les utilisateurs industriels d'œufs ainsi que les GMS réfléchissent, au sein de leur INTERPRO, à des solutions pour répondre aux besoins futurs.

Le marché des collations scolaires et la difficulté de pouvoir se fournir à bas prix pour la transformation (pâtisserie, etc) conduit l'industriel Panima à planifier un projet de production dont 50% ira d'emblée vers ce type d'usages standardisés – Les 50% restant peuvent contribuer à réduire le déficit et à faire baisser sensiblement le prix pour tirer encore la demande à la hausse.

L'attractivité de la marge faite sur les œufs vendus attire également d'autres nouveaux producteurs (certains se détournant de la production de poulets de chair pour s'orienter la ponte) ou induit une augmentation des capacités de ceux qui produisent déjà.

Il y a donc risque de mauvaise gestion de la montée en puissance avec baisse drastique du prix et obligation de détruire des œufs en période hors Ramadan. **La planification des capacités**

supplémentaires de production doit donc se faire en tenant compte de l'effet « Ramadan » (surconsommation momentanée – sur 2 mois avec les grands mariages).

Ces projets sont à mettre en regard des simulations d'évolution de consommation, qui peuvent être traduites en nombre de poules pondeuses à installer.

Tableau 7 : Simulation de la couverture des besoins selon hypothèse basse (5%) et haute (10%) d'évolution de la consommation (ordinaire, en « effet Ramadan » et collations scolaires)

Progression de +5% par an à partir de 2017								
en nombre d'œufs par an	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Consommation ordinaire (hors effet Ramadan)	18 804 179	19 099 455	19 744 388	20 731 608	21 768 188	22 856 597	23 999 427	25 199 399
Surconsommation liée au Ramadan	482 379	1 011 621	800 000	840 000	882 000	926 100	972 405	1 021 025
Collations scolaires avec œufs				3 300 000	3 465 000	3 638 250	3 820 163	4 011 171
Total Consommation	19 286 559	20 111 076	20 544 388	24 871 608	26 115 188	27 420 947	28 791 995	30 231 595
Nombre de poules nécessaires pour couvrir le besoin total	78 866	82 237	84 009	101 704	106 789	112 128	117 735	123 621
Nombre de poules nécessaires hors "effet Ramadan"	76 893	78 100	80 738	98 269	103 182	108 341	113 758	119 446
Soit + X poules supplémentaires aux 76000 actuelles (hors effet Ramadan)	893	2 100	4 738	22 269	27 182	32 341	37 758	43 446

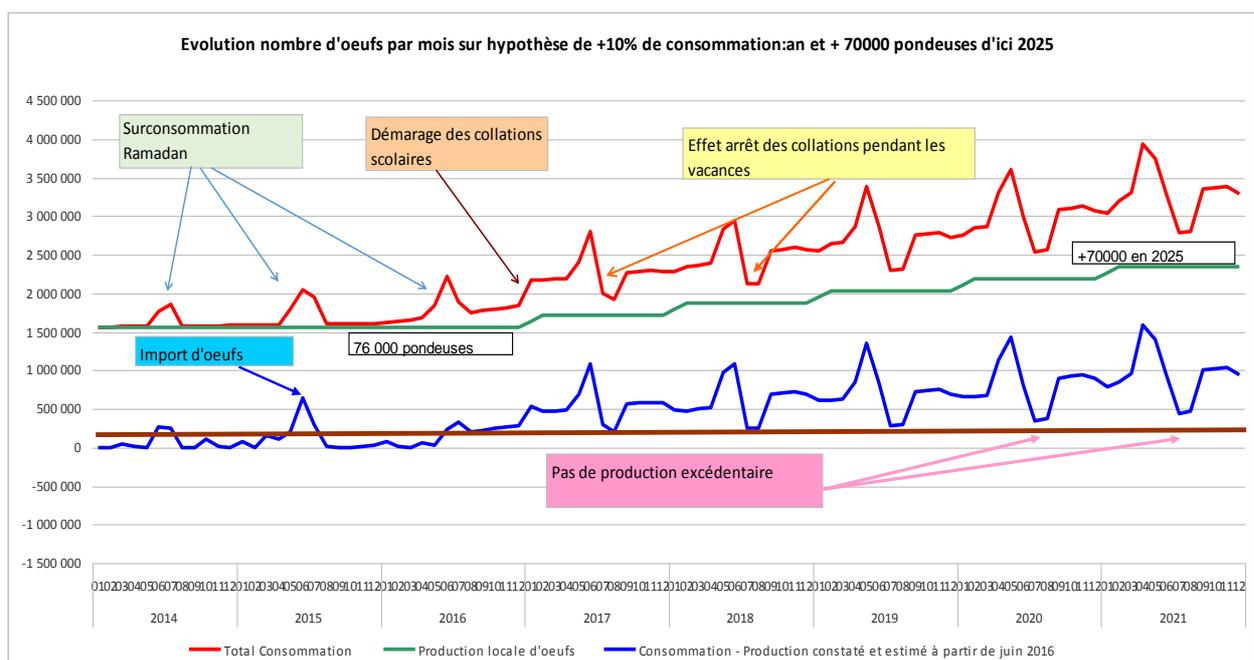
Progression de +10% par an à partir de 2017								
en nombre d'œufs par an	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Consommation ordinaire (hors effet Ramadan)	18 804 179	19 099 455	20 684 597	22 753 057	25 028 363	27 531 199	30 284 319	33 312 751
Surconsommation liée au Ramadan	482 379	1 011 621	800 000	880 000	968 000	1 064 800	1 171 280	1 288 408
Collations scolaires avec œufs				3 300 000	3 630 000	3 993 000	4 392 300	4 831 530
Total Consommation	19 286 559	20 111 076	21 484 597	26 933 057	29 626 363	32 588 999	35 847 899	39 432 689
Nombre de poules nécessaires pour couvrir le besoin total	78 866	82 237	87 854	110 133	121 146	133 261	146 587	161 246
Nombre de poules nécessaires hors "effet Ramadan"	76 893	78 100	84 582	106 535	117 188	128 907	141 798	155 977
Soit + X poules supplémentaires aux 76000 actuelles (hors effet Ramadan)	893	2 100	8 582	30 535	41 188	52 907	65 798	79 977

Il apparait un besoin d'installation supplémentaire de poules pondeuses variant de la façon suivante :

- Si on se cale sur le besoin ordinaire (hors effet Ramadan) mais avec les collations scolaires, le besoin passe pour 2021 de + 43.000 poules (si + 5% par an) à + 80.000 (si + 10% par an), par rapport aux 76000 actuelles.
- En hypothèse haute où on ferait fonctionner une casserie pour les excédants de production hors Ramadan, le besoin peut être évalué entre +48.000 et +85.000.

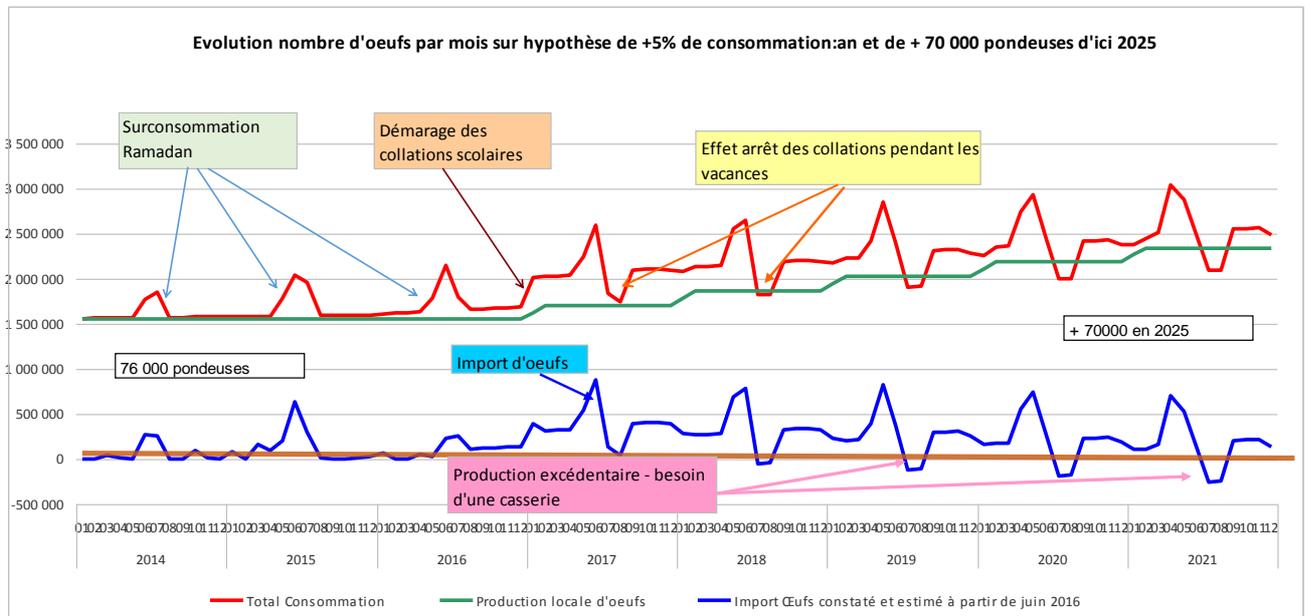
Sur les figures ci jointes, les fluctuations intra-annuelles sont liées notamment à l'effet « Ramadan » déjà cité, mais aussi au fait que les collations scolaires ne seront pas servies en juillet et août et le seront de façon réduite en décembre.

Figure 4 : Evolution mensuelle des besoins et apports selon l'hypothèse : évolution de la consommation de +10% par an et + 70.000 poules d'ici 2025



Commentaire : dans ce scénario, le fonctionnement d'une casserie restera très occasionnel et l'import complémentaire d'œufs deviendrait chroniquement nécessaire, même hors période Ramadan.

Figure 4 bis : Evolution mensuelle des besoins et apports selon l'hypothèse : évolution de la consommation de +5% par an et + 70.000 poules d'ici 2025



Commentaire : dans ce scénario, le fonctionnement de la casserie sera utile au moment des creux de consommation.

En CONCLUSION

La nécessité d'installer à minima 70.000 poules de plus d'ici 2025 est évidente. Ce chiffre n'est pas surévalué même avec une progression faible de +5% par an.

Cette perspective très positive sur le marché laisse un espace important pour le développement des projets individuels et collectifs des acteurs de la filière.

Fait à Mamoudzou, octobre 2016
D. Didelot –SISE/DAAF Mayotte

Remerciements

Une bonne quinzaine de personnes ont été interrogées pour établir ce bilan de la filière :

- 5 producteurs individuels ont été consultés pour caler la véracité des chiffres publiés dans les rapports cités
- La coopérative COMAVI
- Les fabricants d'intrants agricoles (aliments, poussins, etc) et de bâtiments agricoles
- Les 3 GMS commercialisant des œufs locaux ou d'importation
- Les douanes et les collègues d'autres départements d'outre-mer.

Qu'ils en soient remerciés

Bibliographie :

- Réf 1 : Document d'itinéraires techniques recommandés en « Elevages de poules pondeuses à Mayotte » - Juin 2013 – 12p – RITA Mayotte – <http://www.rita-dom.fr/dans-les-dom/mayotte/documents>
- Réf 2 : Suivi technico-économique de la filière volailles à Mayotte – 11 enquêtes de 2012 – document COMAVI / CIRAD – Norma Choisis et Jérôme Janelle
- Réf 3 : Le poulet de chair à Mayotte, analyse de la filière – Mars 2016 – Rapport d'analyses AGRESTE / SISE Mayotte - <http://agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/mayotte-665/> , rubrique « publications » ou cliquer sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/D97616A08.pdf>
- Performances techniques et couts de production - document ITAVI - novembre 2013
- Cotations RNM (Réseau des nouvelles et marchés) – France AgriMer - 2015 à juin 2016